

Du 30 septembre au 31 octobre 2024

MON BOSS

c'est
LE

MEILLEUR

INSCRIS-TOI

trem.ca/monboss



À GAGNER

6 cartes-cadeaux
d'une valeur de **150 \$**



TREM

TABLE RÉGIONALE DE L'ÉDUCATION
DE LA MAURICIE



SAVAIS-TU

QUE...

- L'âge minimal pour travailler au Québec est de 14 ans.
- Durant l'année scolaire, les élèves âgés entre 14 et 16 ans peuvent travailler:
 - + Un maximum de 17 heures/semaine.
 - + Un maximum de 10 heures du lundi au vendredi.



UNE SEMAINE

168 heures

Que tu occupes ou non un **emploi à temps partiel**, l'école, tes travaux scolaires, tes sports et loisirs de même que tous tes autres engagements, ça fait **beaucoup!** Tu dois donc trouver l'**équilibre** qui sera gagnant pour **toi**.



BONNE NOUVELLE! C'est exactement ce qui est recommandé pour favoriser une bonne conciliation études-travail!

Besoin d'aide?
Utilise notre outil de calcul en ligne.